

## Ajustement budgétaire : on va vers un effort d'un milliard

Le comité de monitoring livrera jeudi au gouvernement fédéral toutes les données concernant l'ajustement budgétaire 2015. Avant ce chiffre précis, la suédoise a déjà estimé l'effort qu'elle devra fournir. « *Il est question, à l'heure actuelle, sous réserve des données définitives du comité, et sans engager de politiques nouvelles, d'un effort global de l'ordre d'un milliard d'euros* », confie au *Soir* Hervé Jamar (MR), ministre du Budget.

Un effort, qui selon toute vraisemblance, devrait se concentrer sur les dépenses publiques. Le gouvernement maintient en effet sa ligne de conduite : « *Dans un pays où elles atteignent 55 % du PIB, il faut de toute façon réduire le poids des dépenses publiques.* » Les négociations concernant le tax shift devraient, quant à elles, débuter après les vacances de Pâques. L'objectif est d'appliquer la réforme pour l'exercice fiscal 2016. ■

# Jamar : « Un effort budgétaire de 1 milliard »

GOVERNEMENT La suédoise attend les chiffres du comité de monitoring ce jeudi

L'ajustement budgétaire 2015 ne sera pas une mince affaire, mais pas forcément un enfer. Alors que le « comité de monitoring » (les experts en la matière) livrera jeudi au gouvernement fédéral toutes les données utiles à cet égard, « *il est question à l'heure actuelle, sous réserve des données définitives du comité, et sans engager de politiques nouvelles, d'un effort global de l'ordre d'un milliard d'euros* », nous confie Hervé Jamar (MR), ministre du Budget.

En l'occurrence, à côté du « trou » de 1,3 milliard en sécurité sociale (dont 400 millions résultant d'une erreur récurrente dans le calcul des pensions, révélait lundi la RTBF), il faut, explique-t-on par ailleurs, compter avec l'allègement de la charge (en intérêts) de la dette et, plus généralement, avec la compression des dépenses publiques vu la faiblesse de l'inflation. Des « *bonnes nouvelles* », comme on dit. Ceci encore : on parle d'une sorte de bonus fiscal « one shot » de 520 millions d'euros qui résulterait du retard dans l'enrôlement de l'impôt des personnes physiques l'an dernier. « *Il s'agit de rentrées fiscales sur l'exercice antérieur.* »

Quoi qu'il en soit, vendredi dernier déjà, le ministre du Budget, on s'en souvient, avait tenu à rassurer modérément, expliquant que certains « paramètres » pouvaient limiter l'addition finale. Il s'avance aujourd'hui, prudemment, pointant donc un ajustement « *de l'ordre du milliard d'euros* », nécessaire afin que la Belgique poursuive l'assainissement de ses finances publiques au rythme dicté par l'Union européenne.

Où « aller chercher » ces centaines de millions d'euros ? Le gouvernement fédéral, dit-on en son sein, maintient sa ligne : « *Dans un pays où elles atteignent 55 % du PIB, il faut de toute façon réduire le poids des dépenses publiques* »... Cela par des économies linéaires en personnel, frais de fonctionnement et investissements. Une ligne dure qui doit tenir compte des demandes émanant des différentes ministres, ayant trait notamment à la politique de sécurité et à la justice. Sans oublier, en toile de fond, la grogne sociale dans le secteur public, avec l'annonce, par la CGSP, d'une grève générale le 22 avril prochain. ■

DAVID COPPI

## SYNDICATS

**Manifs régionales**

Une manif traversera Charleroi, le 1<sup>er</sup> avril. Cette action s'ajoute aux deux actions régionales déjà programmées par les syndicats en front commun (à savoir une manif à Bruxelles le 31 mars et une autre manifestation à Liège le 1<sup>er</sup> avril). Rappel : à Bruxelles, ce 19 mars, les syndicats des services publics organisent une concentration place de la Monnaie.

## 2015 Du « tax shift » à la « réforme fiscale »

La suédoise, ancrée à droite, a beau être relativement homogène en termes d'options socioéconomiques, elle n'est pas moins en proie aux différences d'opinion et de positionnement en son sein, entre ses quatre composantes, MR, N-VA, CD&V et VLD.

Rappelez-vous les tiraillements et tensions sur la réforme des prépensions ; ensuite, le coup de sang d'Eric Van Rompuy, le week-end dernier, qui appelait le Premier ministre, Charles Michel, à exercer son leadership - le député CD&V lui reproche de laisser Bart De Wever tenir ce rôle à distance...

Le gouvernement fédéral est appelé à se ressaisir. Rien de tel alors qu'un agenda fourni. Il l'est, ça tombe bien. Trois échéances se profilent : l'ajustement budgétaire (ci-contre), le « tax shift », la réforme fiscale. Autant d'écueils comme de possibilités de se relancer pour l'équipe Michel.

Après l'ajustement budgétaire, qui devrait être bouclé fin mars, la fameuse opération « tax shift » occupera la suédoise après les vacances de Pâques. On connaît l'idée : transférer une part de la charge fiscale du facteur travail vers la consommation et/ou le capital et/ou les sources de pollution. C'est le ministre des Finances, Johan Van

Overtveldt (N-VA), qui doit élaborer la « pièce à casser » en la matière, s'agissant d'une série de propositions qui seront soumises aux arbitrages entre partis de la majorité.

Nerveux après une réforme des prépensions contestée par les organisations syndicales et singulièrement par la CSC (les commentaires d'Eric Van Rompuy en témoignent), le CD&V veut obtenir des avan-

**A propos de la réforme fiscale, une idée se répand dans la majorité : se hâter**

cées en matière de taxation du capital (spéculation, taxe Caïman, plus-values...), alors que Johan Van Overtveldt, pour la N-VA, semble vouloir privilégier la piste « consommation », en l'occurrence l'augmentation de la TVA sur certaines catégories de produits. Conclusion ? Au sein de la majorité, on parle beaucoup aujourd'hui de la troisième voie : la fiscalité environnementale. Et notamment de la mise en œuvre du mécanisme du « cliquet » pour ce qui concerne les carburants, consistant en l'augmentation des accises afin de compenser partiellement - pour moitié - la baisse du prix du pétrole.

L'opération « tax shift », neutre budgétairement, devrait peser plus de 3 milliards d'euros ; son but reste d'alléger la charge fiscale sur le travail, d'augmenter le « salaire poche », le « net ». Les négociations devraient débuter après les vacances de Pâques, la réforme s'appliquant pour l'exercice fiscal 2016.

Une opération « tax shift » conçue, confirme-t-on, comme une étape vers la « grande réforme fiscale » (on touchera alors aux « tranches » de l'impôt des personnes physiques) annoncée en termes vagues dans l'accord de gouvernement. A cet égard, une idée se répand dans la majorité : se hâter. Attendue « dans la législation », la réforme fiscale pourrait voir le jour dès fin 2015, lors de la confection, par le gouvernement fédéral, du budget 2016. Pourquoi donc se hâter ? Parce que les dernières passes d'armes dans la majorité ont donné à voir une conflictualité qui ne peut pas continuer-durer sans entamer la crédibilité de la suédoise, voire la déséquilibrer dangereusement. D'où la réforme fiscale, l'idée de (tenter de) boucler un « grand chantier », à même de coaliser les partenaires et les projeter plus sûrement dans la législature 2015-2019. ■

**D. CI**